

REDDITION DE COMPTES

Nos engagements, nos résultats.

La transparence est au cœur de nos préoccupations.

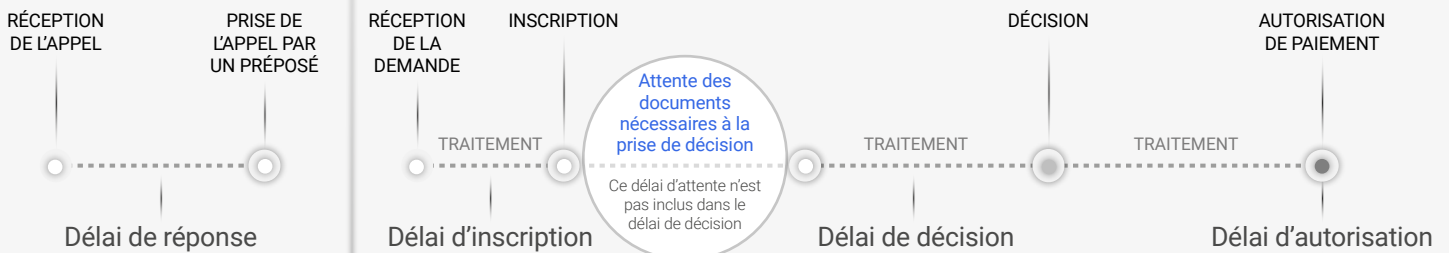
Période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

PROCESSUS

Au téléphone

De la réception de votre demande à l'autorisation de paiement

Que se passe-t-il avec ma demande après sa réception ?



ENGAGEMENTS



Délaï de réponse téléphonique

La CNESST s'engage à répondre à votre appel dans un délai de 3 minutes ou moins après sa réception.



Délaï d'inscription



Délaï de décision Accidents du travail

La CNESST s'engage à rendre une décision dans un délai de 15 jours ou moins lorsque nous avons reçu la *Réclamation du travailleur (RTR)* ou l'*Avis de réclamation de l'employeur (ADR)* et l'*Attestation médicale (ATM)*.



Délaï de décision Maladies professionnelles

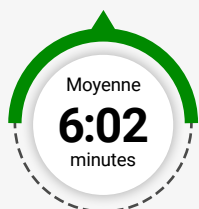
La CNESST s'engage à rendre une décision dans un délai de 60 jours ou moins lorsque nous avons reçu la *Réclamation du travailleur (RTR)*, l'annexe de réclamation si nécessaire et l'*Attestation médicale (ATM)*.



Délaï d'autorisation de paiement

La CNESST s'engage à autoriser le paiement de l'indemnité de remplacement du revenu dans un délai de 10 jours ou moins après l'acceptation d'une décision d'admissibilité.

RÉSULTATS



* Sont incluses les lésions COVID-19 avec un délai moyen de 11,9 jours.



** Sont exclues les décisions dans les dossiers de surdit  professionnelle.

